



CIRCUIT NATIONAL VETERANS

Epée Hommes et Dames

CHALLENGE INTERNATIONAL VETERANS

Epée par Equipes



Samedi 11 février 2017

Dimanche 12 février 2017

SAINT-MAUR - Centre Sportif P. Brossolette



LESCOUZEC



V.G.A. Escrime – Saint-Maur

Les 11 et 12 Février 2017

CIRCUIT NATIONAL VETERANS EPEE

Hommes - Dames

Le 12 Février 2017

CHALLENGE INTERNATIONAL PAR EQUIPES EPEE

Vétérans Hommes – Seniors Dames

Retrouvez toutes les informations sur :

<http://www.vgastmaurescrime.com/> (Veterans 2017)

REGLEMENT COMMUN des EPREUVES

selon le Règlement Sportif disponible sur le site de la FFE

<http://www.escrime-ffe.fr/documents-outils-utiles/reglement-sportif>

I – CATEGORIES ET REGLEMENT

Selon Règlement Sportif FFE.

II – INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront être enregistrées le Mercredi 8 février 2017 à 23h59 au plus tard :

- Pour les tireurs licenciés FFE et les arbitres, sur le site de la FFE
<http://extranet.escrime-ffe.fr/>

- Pour les tireurs non licenciés FFE en envoyant un mail (Nom – Prénom – Club – Pays – Date de naissance) à l'adresse suivante :

stmaurveterans@gmail.com

Le **droit d'engagement** est fixé à 15 € pour les épreuves individuelles et 45€ pour l'épreuve par équipe (Equipes « nationales » exemptées).

Les tireurs non licenciés FFE devront présenter leur licence nationale lors du pointage.

Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et les dispositions qui en découlent.

III - HORAIRES

SAMEDI 11 février

Circuit National Vétérans HOMMES

Appel	10H30
Scratch	11H30

DIMANCHE 12 février

Challenge par Equipes

Circuit National Vétérans DAMES

Appel	8H00	9H30
Scratch	8H30	10H00

Pointage

Le pointage des équipes sera ouvert dès le Samedi 17h (fortement recommandé).

IV – DEROULEMENT des EPREUVES :

- **Circuit National Hommes**

Selon le Règlement Sportif des CN Vétérans :

1 tour de poule (de 8 ou 7 tireurs) avec handicap, sans éliminés, en 5 touches et 3 minutes, toutes catégories confondues **suivi d'un Tableau d'Elimination Directe** (TED) sans repêchage, en 10 touches et 2 fois 3 minutes, séparé par catégories.

Les TED sont établis selon les résultats du tour de poule.

- [Circuit National Dames](#)

Selon le Règlement Sportif des CN Vétérans :

A partir de 31 participantes : 2 tours de poules de 6 ou de 5 tireurs catégories confondues,

puis TED séparé par catégories établi selon le résultat des poules.

- [Challenge International par Equipes](#)

Réservé aux équipes de club (épreuve ouverte aux clubs étrangers), de zone (voir nouveau découpage des zones dans le RS) ou « nationales » Vétérans Homme et Seniors Dames. Les équipes seront constituées de 3 ou 4 tireurs.

S'agissant d'un Challenge, cette épreuve, non officielle, n'est pas régie par les Règlements FIE, CEE ou EVF. Les équipes « nationales » seront engagées par leur fédération ou leur représentant (Commission Nationale Vétérans par exemple).

La somme des âges des tireurs en cours de rencontre doit toujours être égale ou supérieure à 150 ans.

Le calcul des âges cumulés des tireurs, pour satisfaire aux minima nécessaires prend **en compte l'année de naissance et la date de l'épreuve** :

Exemple : 2017 (*année de l'épreuve*) – 1961 (*année de naissance*) = 56 ans

Les Dames Vétérans pourront participer à l'épreuve par Equipes et au CN Vétérans Dames, le Règlement FIE sur la présentation à l'appel de l'arbitre sera strictement appliqué (T86). Une touche de handicap négatif entre Dames et Hommes sera appliquée, en complément des touches de handicap par catégories stipulées dans le RS en vigueur, les touches de handicap négatif seront limitées à 2.

Les Seniors Dames **pourront participer à l'épreuve par équipes**. Elles seront assimilées aux tireurs Hommes de la catégorie V1 pour le handicap. L'âge des Dames non Vétérans sera considéré être de 50, et satisfera ainsi au total de 150 ans en cas d'Equipe composée uniquement de Dames. Equipes mixtes possibles (Dames Vétérans ou non, et Hommes). **Pour le calcul de l'âge pris en compte pour les Dames Vétérans, leur âge sera augmenté de 10 pour toutes les catégories. Ainsi une Dame Vétérans de 45 ans sera retenue pour 55 afin de tenir compte de l'âge de 50 ans retenu pour les Dames Sénior. Une Dame Sénior, fille d'un participant dans une équipe, pourra participer pour cette équipe, quelque soit son club.**

Des équipes constituées de tireurs, licenciés FFE de la même zone ou étrangers, pourront participer (inscription au plus tard le samedi à 17 heures). Ces équipes participeront au tour de poule, elles ne pourront pas participer au TED A principal réservé aux clubs et aux équipes « nationales ».

Organisation des rencontres

- En une ou plusieurs manches par relais
- Une manche est constituée de 3 relais de 5 touches ou 3 minutes
- Handicap négatif de 1 touche par différence de catégories et sexe (limité à 2, les Seniors Dames sont assimilées aux Hommes V1). Le handicap est appliqué et **annoncé par l'arbitre** au début de chaque relais.

Par exemple: une équipe termine son premier relais à 5/2, son équipier suivant (V1) rencontre un V3, le score est réduit d'une touche, le second relai débute donc à 4/2 et se terminera à 10 touches ou 3 minutes.

- **En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin du temps réglementaire, les 2 derniers** relayeurs resteront en piste et tireront une minute supplémentaire (Selon le règlement, tirage au sort et touche décisive).
- **S'agissant de rencontres par relais, la règle de non combativité (T87-6) sera** appliquée (en poules et tableau)
- **Chaque équipe ne pourra effectuer qu'un remplacement par** manche, ce changement devra être impérativement **annoncé à l'arbitre et à l'équipe adverse avant le début d'une manche.**
- **Aucun remplacement ne pourra être accepté en cours d'une manche,** même sur blessure.
- **En cas d'abandon d'un tireur sur blessure, le score de l'équipe adverse est** complété jusqu'à 5, 10 ou 15 touches en fonction du relais en cours.
- Si la blessure intervient lors de la première ou de la seconde manche, un changement de tireur pourra **s'effectuer** pour la manche suivante.
- Si un compétiteur commence un relais **à la place d'un de ses équipiers,** la manche **en cours sera perdue par l'équipe qui a commis l'erreur, dès lors qu'une touche** aura été marquée au cours du relais.
- Les équipes devront se présenter sur leur piste directement aux horaires indiqués en tenue pour commencer la rencontre.
- **En cas d'absence d'une équipe, les arbitres procéderont aux** premier et deuxième appels (en appliquant les sanctions prévues par le règlement FIE) avant de **déclarer l'équipe présente victorieuse** de la rencontre.
- **En cas d'absence des deux équipes, les sanctions ne seront appliquées qu'à partir** de l'arrivée d'une des deux équipes. Si après 5 minutes les deux équipes sont toujours absentes, il leur sera attribué une double défaite.

Formule de la compétition

- 1 tour de poules de 6 équipes (ou 5), décalage par ligue et par nation. Les rencontres sont disputées en 1 seule manche **de 3 relais**. **L'ordre des matchs est communiqué** par chaque équipe au début de chaque rencontre.
- **Tableau d'élimination directe** établi à partir des résultats des poules. Tableau principal A limité à 32 équipes de club ou « nationales », les 2 premières équipes de club ou « nationales » de chaque poule sont qualifiées, les suivantes sont qualifiées selon leur indice (V/M, puis TD/TR). Les places dans le TED sont déterminées selon les résultats du tour de poule (V/M, puis TD/TR). Les rencontres sont disputées en 2 manches gagnantes avec une pause de 3 minutes entre chaque manche.

Les équipes non qualifiées dans le tableau principal A tireront dans le tableau B. La formule pourra être adaptée en fonction du nombre d'équipes concernées.

- Arbitrage

- Epreuves individuelles

Conformément au Règlement Sportif. **Au-delà de l'inscription obligatoire d'un arbitre sur l'extranet FFE en cas de participation de 4 tireurs d'un même club, l'organisateur** pourra solliciter les arbitres (dédié ou tireur-volontaire) **qui se seront inscrits sur l'extranet FFE ou informé l'organisateur (stmaurveterans@gmail.com)**, ils en sont remerciés par avance. Ils seront pris en **charge et indemnisés, l'arbitrage** « de proximité » étant privilégié, selon le RS.

Aucun arbitre n'est exigé pour les tireurs étrangers.

- Epreuve par équipes

- Un Club doit fournir un arbitre de Niveau Formation Régionale minimum dès la 2nde équipe engagée.
- **Il n'appartient pas obligatoirement au Club concerné, ni à sa Ligue, ni même à sa zone.**
- Cet arbitre est autorisé à tirer.
- **Aucun arbitre n'est exigé pour les équipes de clubs étrangers.**

- Directoire Technique

Un directoire technique constitué au jour des épreuves tranchera toutes contestations pour les trois compétitions.

- Restauration

Un buffet/buvette sera à votre disposition sur place pendant les deux journées de compétition.

- Matériel

Un stand de la société PLANETE sera à disposition pendant les deux journées de compétition.

V – LIEU

Les compétitions se dérouleront au

Centre Sportif Pierre Brossolette
51 avenue Pierre Brossolette
94100 SAINT-MAUR

(02 29 39 E – 48 48 30 N)

L'accès au Centre Sportif devra se faire à partir du parking situé derrière le centre sportif, les tables d'inscription se trouveront au rez-de-chaussée.

Pour se rendre au Centre Sportif :

- Transports en commun
 - o Depuis Paris

Ligne de RER A, direction " Boissy-Saint-Léger"

- descendre à la station Saint-Maur Créteil (coté Rue Leroux) puis prendre l'autobus N° 306 et descendre à Anatole France – Pierre Brossolette (env. 10 ', puis 150 m du Centre Sportif) (cf site RATP pour les horaires, fonctionne aussi le dimanche matin en horaires limités)

- ou descendre à la station " Saint-Maur le Parc".

Sortir à l'arrière du train par la petite sortie et longer la voie de RER (*Avenue de Lattre-de-Tassigny*) jusqu'au Square Neptune, tourner alors à gauche de manière à longer le stade *Adolphe Chéron* par la gauche (*Avenue de Neptune*). Tourner à droite après le stade (*Avenue Pierre Brossolette*), vous arrivez alors devant le centre sportif Pierre Brossolette (sur votre gauche, environ 700 mètres)

- o Depuis Créteil

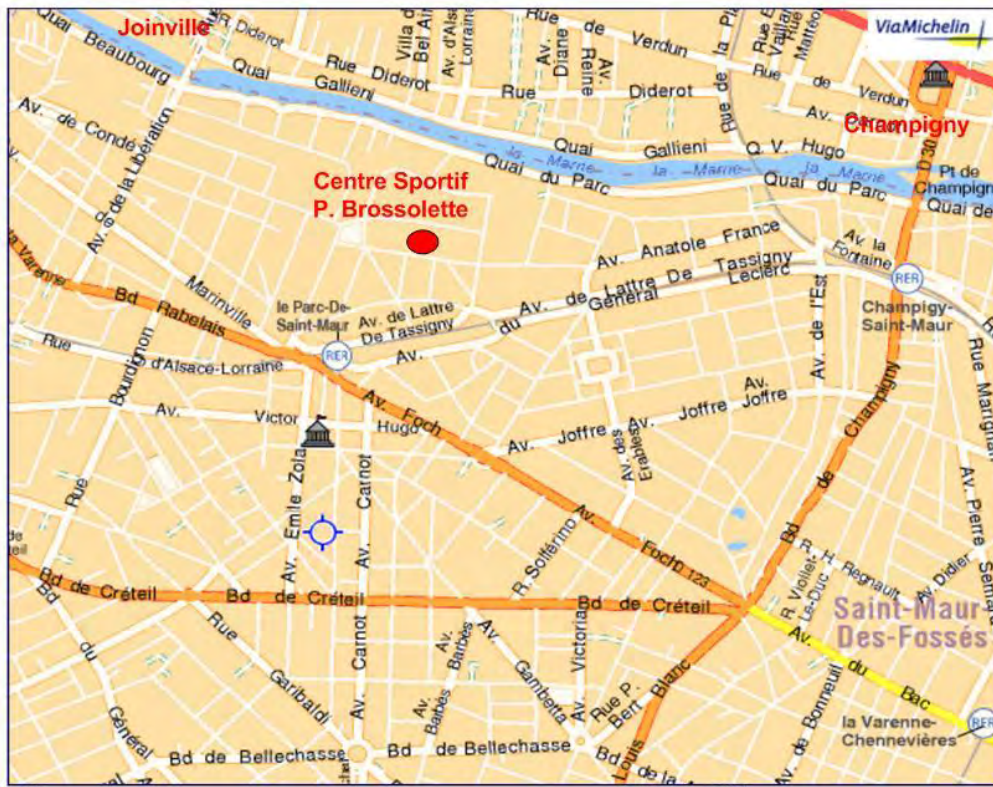
Les hôtels Novotel et Ibis sont situés sur la Nationale 186 sur laquelle circule le T.V.M.

Le TVM mène à la Gare de RER A de Saint-Maur Créteil. Ensuite, voir ci-dessus « Depuis Paris ».

En voiture, cf les deux plans ci-dessous



Plan du quartier



VI – HEBERGEMENT

Quelques hôtels que vous pouvez contacter:

Comfort Hotel ***

1 Bd de Créteil
94000 SAINT MAUR
Tel : 01.49.76.03.65

(TVM Station Pont de Créteil, 400 m du RER A Saint-Maur
Créteil, 5 mn en voiture du Centre Sportif)
(demander le tarif CN Vétérans)

Hôtel Kyriad **

Avenue Jean Rostand
94380 BONNEUIL SUR MARNE
Tel : 01 49 56 11 46

Hotel Ibis (Carrefour Pompadour) ***

14 rue Basse-Quinte
94034 Créteil Cedex
Tel : 01 49 80 12 22

(TVM Station Pompadour 150 m – voir tarif Ibis Sport)
(26 26 32 E 48 46 27 N)

Hotel Campanile Créteil **

52 avenue du chemin de Mesly
94000 Créteil
Tel : 01 43 39 20 87

(pas de restaurant, plateaux repas
jusqu'à minuit)

Kyriad Prestige Hôtel et Restaurant

(RER A Joinville à 500 m)

16 av Général Gallieni
94340 Joinville le Pont
Tel : 01 48 83 11 99

(demander le tarif CN Vétérans)

Cinépole Hôtel **

8 av Platanes 94340 Joinville le
Pont

Tel : 01 48 89 99 77

Mail : [contact@hotel-
cinepole.com.fr](mailto:contact@hotel-cinepole.com.fr)

Novotel Créteil Le Lac****

Rue Jean Gabin – 94000 Créteil

(200 m TVM Station Base de Loisirs ou Préfecture Créteil)

Hotel Moderne *

28 bis Av Gambetta
94100 - St Maur

Tel: 01 48 85 28 68

Mail: hotelmoderne94@orange.fr

(1,3 km du Centre Sportif)

Hotel Littré ** Appartements

1 Bis Av Littré - St Maur

(1,1 km du Centre Sportif – RER le Parc 1 km)

Restaurant où vous pourrez vous retrouver jusqu'à 2 h



CHALLENGE INTERNATIONAL VETERANS
Epée par Equipes



Samedi 11 février 2017
Dimanche 12 février 2017
SAINT-MAUR - Centre Sportif P.Brossolette



3615 LE RESTO
1 quai Port de Créteil
94100 Saint-Maur



HOTEL COMFORT
1 boulevard de Créteil
94100 Saint-Maur

VII – NOS PARTENAIRES

Le Circuit National Vétérans de Saint-Maur et le Challenge International par équipes Vétérans sont organisés en partenariat avec :



[La ville de Saint-Maur](http://www.saint-maur.fr)



<http://www.planeteescrime.com/>

Planete Escrime



Crédit Mutuel
SAINT-MAUR

<http://www.lescouezec.fr/>
Lescouezec

